



# BREAK BREAK...

## CT MINISTÉRIEL

Le 11 avril 2019

### MODIFICATION DU DÉCRET ICNA POUR RATTACHER LE CONCOURS ICNA À CCINP

Le Comité Technique Ministériel, seul comité technique compétent pour rendre des avis sur les décrets statutaires, était chargé d'étudier la modification permettant le **rattachement du concours ICNA à la banque de concours CCINP** (anciennement appelée ENSI, puis CCP).

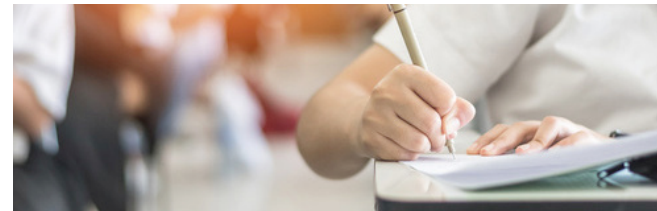
**L'UNSA-ICNA, présent au CT Ministériel, a soutenu le projet de modification, et a rappelé qu'il était nécessaire de sécuriser les recrutements à venir :**

- En augmentant la visibilité du concours ICNA
- En augmentant de fait le nombre de candidats, donc les chances de pourvoir les postes offerts,
- En simplifiant la logistique du passage des concours, et les calendriers déjà bien chargés.

**Dès l'année prochaine, le concours ICNA sera donc intégré au Concours Commun des INP.**

Cependant, conscient que cette modification devait s'inscrire dans un contexte plus global, l'UNSA-ICNA a souhaité alerter la Ministre sur deux sujets :

- **Le besoin de communication autour de nos métiers**, vers le grand public et les étudiants, via la presse, la télévision, les salons spécialisés, l'accentuation du besoin de recrutements ayant été confirmé par les Assises du Transport Aérien.
- **La nécessité d'adapter le fonctionnement de l'administration** pour le rendre compatible avec le fonctionnement partagé d'une banque de concours, et notamment la consolidation dès le mois de septembre du nombre de places offertes.



**Règles d'inscription au concours, épreuves spécifiques dédiées, répartition des places par filière, les modalités finales restent à définir, et le GS Formation ATCO sur le sujet, réclamé par l'UNSA-ICNA au CT DSNA du 15 février, se réunira le 6 mai pour faire le point avec les syndicats.**

**Plus que jamais, nos effectifs, nos recrutements, notre concours, restent la priorité de l'UNSA !**



Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)



## Déclaration de l'UNSA-ICNA au CT Ministériel du 11 avril 2019

La modification des modalités d'organisation du concours ICNA, pour rendre possible un rattachement de ce concours à une grande banque de concours comme CCINP est une bonne mesure. L'UNSA la soutient.

Elle contribuera à améliorer la visibilité du concours ICNA, trop isolé aujourd'hui, elle augmentera de fait le nombre de candidats, donc les chances de pourvoir tous les postes offerts, et permettra une meilleure organisation de celui-ci, dans un calendrier de concours très dense pour les étudiants.

Si nous fondons collectivement beaucoup d'espoirs dans cette nouvelle organisation du concours ICNA, nous devons rester vigilants sur l'attractivité de nos concours.

Le contrôle de la navigation aérienne, le développement et la maintenance des systèmes de la sécurité aérienne, sont des métiers passionnants mais exigeants. Les concours peinent depuis quelques années à pourvoir tous les postes offerts, et les besoins vont être grandissants, comme l'ont confirmé les Assises Nationales du Transport Aérien.

**Aussi, si cette modification d'organisation du concours ICNA va dans le bon sens, elle ne pourra pas se substituer à une communication large du Ministère autour de nos métiers, dans la presse et auprès des étudiants, comme a su le faire le Ministère de la Défense, dans un plan de communication jugé efficace.**

Le deuxième point sur lequel l'UNSA souhaite alerter la Ministre, c'est sur le calendrier induit par un fonctionnement du concours ICNA en banque de concours. Les banques de concours sont de grosses machines, et la logistique derrière est énorme. De nombreuses décisions sont imbriquées les unes aux autres et imposent donc des contraintes supplémentaires qu'un recrutement par un concours isolé n'a pas à supporter.

**L'une d'entre elle est la définition du nombre de places offertes par chaque école, attendue de chaque école entre les mois de septembre et octobre, soit potentiellement à contre temps avec les calendriers budgétaires que nous connaissons actuellement. Un travail de notre Ministère pour obtenir de nos partenaires un chiffre consolidé dans les délais impartis sera donc nécessaire.**

L'UNSA veillera à ce que le concours ICNA trouve sa place au sein de la banque de concours CCINP, et vous demande de prendre toute votre part à ce travail pour ne pas fragiliser le partenariat qui est en train de s'installer entre l'ENAC, les organisateurs, et les autres écoles de ce concours commun.